

Story Telling—Dietitians as Advocates for the Profession



Melanie Morris, MEd
CHAIR OF THE BOARD

A few years ago, I noticed a sign in my local pharmacy advertising the skills of a “nutritionist” to help customers deal with prescription drug–nutrient interactions. As the term nutritionist is not legally protected in Ontario, I went in and asked the pharmacist if the nutritionist was a registered dietitian (RD). Unbelievably, the pharmacist did not know. “Would you hire a nonregistered professional to fill prescriptions?” I asked. Looking horrified, she took my point. I reminded her of her store’s explicit statement in their publically posted vision “to protect their customers”. To make a long story shorter, the pharmacist revisited the credentials of the nutritionist and discovered she was a nonregulated nutritionist. Her services were subsequently discontinued and the sign was taken down.

I have another story. This time the setting is a sports clinic that offered the services of (nonregulated) nutritionists, but not dietitians, to its clients. When, as a client, I expressed disappointment that there was not a RD available, I was told they had previously had one but she had to leave and they were unable to find another RD to replace her. The point of these 2 stories is really to illustrate that even a small action can result in a change in peoples’ perception of dietitians, but I can’t resist pointing out the potential opportunities for RDs in such businesses as pharmacies and sports clinics, that if not filled by RDs, will be filled by nonregulated nutritionists.

These are 2 of my stories. The Board would like to hear your stories and learn how it can support you in your advocacy efforts. What makes you feel good about what you have done to advance the profession?

“As DC members, how can we advocate for our profession?” This was the question asked last June at the Member–Board Dialogue in Ottawa. The Board is heartened to know that members are engaged with their Board and that their ideas are aligned with Board Ends. The Board plans to continue the dialogue. Stay tuned for more storytelling.

(Can J Diet Pract Res. 2015; 76:1)

(DOI: 10.3148/cjdpr-2015-001)

Published at dcjournal.ca on 17 February 2015.

Raconter des histoires : les diététistes à la défense de leur profession

Il y a quelques années, j’ai remarqué une affiche dans ma pharmacie publicisant les compétences d’une « nutritionniste » pour aider les clients à composer avec les interactions médicaments d’ordonnance–nutriments. Le titre de nutritionniste n’étant pas protégé par la loi en Ontario, j’ai demandé à la pharmacienne si cette personne était en fait une diététiste (R.D.). Aussi incroyable que cela puisse paraître, elle ne le savait pas. « Embaucheriez-vous une personne non membre en règle de la profession pour exécuter les ordonnances? » lui ai-je demandé. L’air horrifié, elle a saisi ce que je voulais dire. Je lui ai rappelé l’énoncé formel de son établissement, qui indique publiquement que sa vision est de « protéger les clients ». Pour faire une histoire courte, la pharmacienne a vérifié les titres de compétences de la nutritionniste et a réalisé qu’elle n’était pas membre en règle de la profession. Ses services n’ont plus été offerts, et l’affiche a été retirée.

J’aimerais maintenant vous raconter une autre histoire. Celle-ci s’est déroulée dans une clinique spécialisée dans les sports qui offrait à ses clients les services de nutritionnistes, mais pas de diététistes membres en règle. Lorsqu’en tant que cliente j’ai affirmé être déçue de constater qu’il n’y avait pas de diététiste disponible, on m’a répondu qu’il y en avait déjà eu une, mais qu’elle avait dû partir et qu’il avait été impossible d’en trouver une autre. Mon objectif en vous racontant ces deux histoires est d’illustrer que même de petits gestes peuvent entraîner un changement dans la perception qu’ont les gens des diététistes. Par ailleurs, je ne peux m’empêcher de souligner les occasions potentielles pour les diététistes dans des entreprises telles que les pharmacies et les cliniques spécialisées dans les sports. Si les diététistes ne saisissent pas ces occasions, ce sont des nutritionnistes non membres de la profession qui le feront.

Voilà deux de mes histoires. Le conseil d’administration aimerait entendre les vôtres et savoir comment il peut vous soutenir dans vos efforts de sensibilisation. Pourquoi avez-vous ressenti de la fierté après avoir posé un geste pour faire avancer la profession?

« En tant que membres des DC, comment pouvons-nous nous porter à la défense de notre profession? » Voilà la question qui a été posée en juin dernier lors du dialogue entre les membres et le conseil d’administration, à Ottawa. Savoir que des membres s’engagent auprès de leur conseil d’administration et que leurs idées sont en harmonie avec les objectifs du conseil est grandement encourageant pour les membres du conseil. C’est pourquoi le conseil a l’intention de poursuivre le dialogue. Demeurez à l’affût pour connaître d’autres histoires.

(Rev can prat rech diétét. 2015; 76:1)

(DOI: 10.3148/cjdpr-2015-001)

Publié au dcjournal.ca le 17 février 2015.

2014–2015 Board of Directors

Melanie Morris (Chair)
Toronto, ON
416-447-1771

Patti Simpson
Yarmouth, NS
902-742-6528

Phyllis Marsch
Winnipeg, MB
204-275-1918

Michelle McLearn
Middleton, NS
902-825-6160 Ext. 364

Nathalie Savoie
Montreal, QC
514-284-1092

Conseil d’administration

Laurie A. Wadsworth
Antigonish, NS
902-867-2190

Doug Cook
Toronto, ON
416-413-9095

Sarah Hewko
Edmonton, AB
780-628-2080

Nicole Spencer
Vancouver, BC
604-564-6534

Chief Executive Officer
Marsha Sharp
416-642-9314